



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr

Web : www.ffp.asso.fr

**COMMISSION TECHNIQUE ET
PEDAGOGIQUE**

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 120

Réf.: JMS/06/1846

Date: 10 octobre 2006

OBJET: Non autorisation de montage des déclencheurs Vigil 1 sur les plastrons avant

Matériels concernés:

Déclencheur Vigil 1 dans tout type de sac-harnais à l'exception des Vigil 1 avec longueur de câble spécifique

Texte:

La CTP a été alertée sur le fait que des unités de contrôle des Vigil 1 (marche/arrêt) sont devenues inopérantes lors ou après leur mise en route.

Après analyse, il apparaît:

- que ces Vigil 1 étaient montés sur les plastrons avant de sac-harnais élèves,
- que le câble de l'unité de contrôle du Vigil 1 ne résiste pas à des efforts inhabituels auquel peut être soumise l'unité lorsqu'elle est située sur une partie amovible,
- que l'insertion du câble dans l'unité de contrôle et sa flexion lorsque cette unité est placée sur le plastron avant, peut interrompre la mise en route ou arrêter intempestivement l'appareil après la mise en route (au sol ou en vol).

Actions:

- 1/ Le placement de l'unité de contrôle des Vigil 1 sur le plastron avant n'est plus autorisé.
- 2/ L'unité de contrôle du Vigil 1 doit être placée dans le dossier ou dans l'encolure, **obligatoirement en accord** avec les recommandations du constructeur de sac-harnais.
- 3/ Les écoles de parachutisme informeront leurs pratiquants désireux d'installer un Vigil 1 que ce type de placement de l'unité de contrôle n'est pas autorisé (affichage obligatoire de cette circulaire).
- 4/ Les propriétaires de Vigil 1 qui ont constaté des problèmes d'arrêt inopiné de leur Vigil doivent contacter AAD.



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr

Web : www.ffp.asso.fr



Personnel qualifié: Plieur

Date d'application: avant le 1er Janvier 2007.

Diffusion:

- Président F.F.P.
- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- AAD
- Plieurs / réparateurs
- Etats Majors de l'Armée de Terre, Armée de l'Air et de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.E.V.A.P
- B.S.M.A.T Montauban
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts

POUR AFFICHAGE